

**LOT 3 : TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU RESEAU
D'EAU POTABLE**

Commune de CHAUDENEY SUR MOSELLE

Rue de l'Eglise et rue Gaston Bicquelet

Le Président
Laurent GUYOT

BORDEREAU DES PRIX

Le technicien
chargé d'opération
L. ESCAL

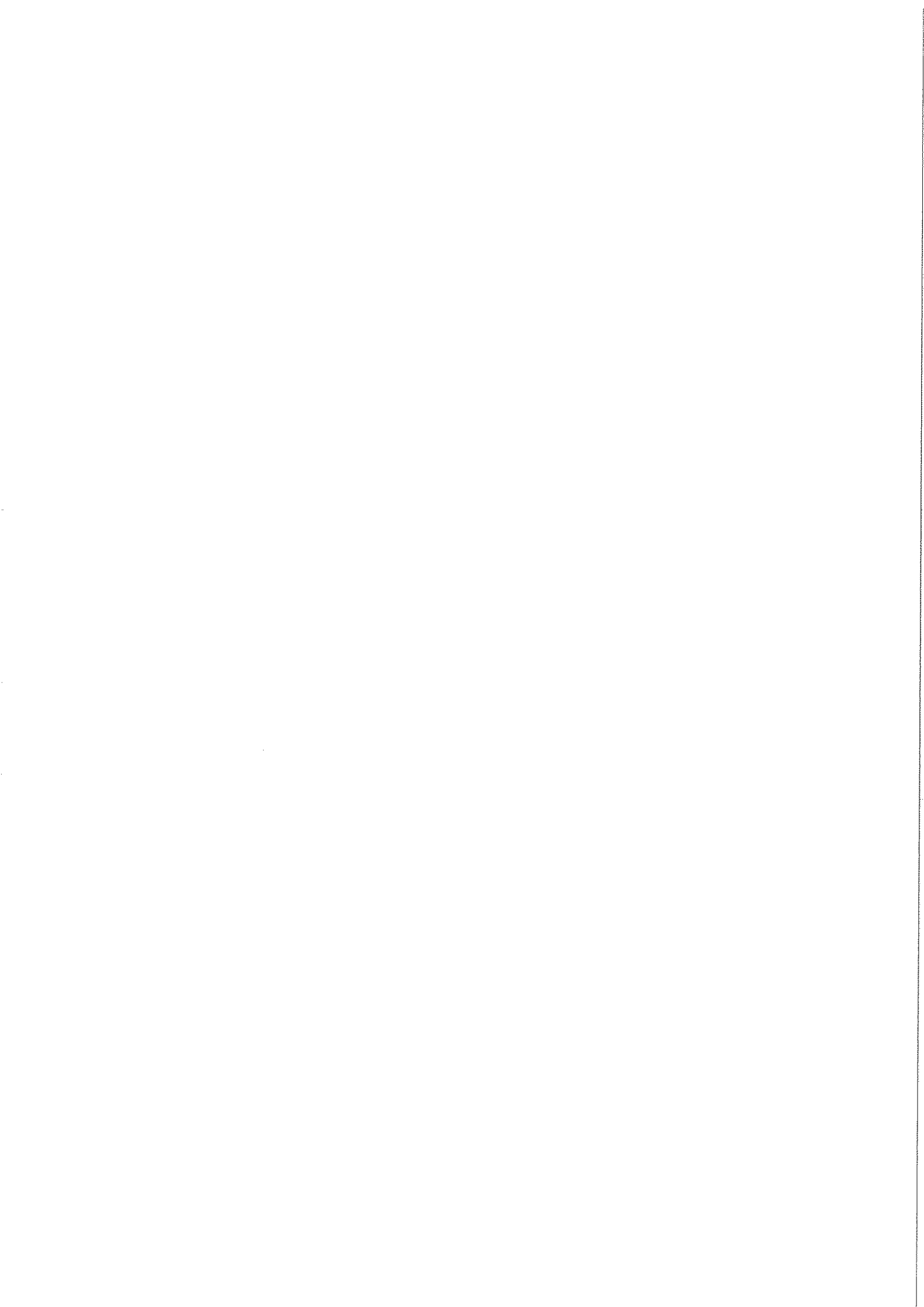
Maîtrise d'ouvrage

SIE Cœur Toulinois
13 rue de Rigny 54200 TOUL

Maîtrise d'œuvre

Services Techniques du SIE Cœur
Toulinois

Lu et accepté
par l'entrepreneur
(cachet, date et
signature)



1.3.1 FOURNITURE ET POSE DE CANALISATIONS

La prestation comprend :

- l'exécution de tranchées d'une profondeur moyenne de 1,20m par rapport au sol fini et de largeur adaptée au diamètre de la canalisation,
- chargement et évacuation des déblais
- dressement du fond et des parois,
- mise en place d'un lit de pose en sable d'une épaisseur minimale de 0,10m réglé selon la pente,
- pose de la canalisation en fonte type Natural ou similaire, compris joints spéciaux, coudes, tés, réductions et toutes sujétions,
- les sujétions diverses telles que blindage réglementaire, épuisement des eaux, façon des joints et coupe de tuyaux,
- des tés et des coudes seront mis en place sur la conduite, afin d'assurer les raccordements et le maillage du réseau à créer. Il en sera posé autant que nécessaire pour un fonctionnement normal du réseau. Cette prestation comprend toutes les sujétions dues à l'encombrement du sous-sol, notamment pour passage sous tuyau, câble, etc...
- remblaiement en sable jusqu'à 15cm au-dessus de la génératrice supérieure puis en tout-venant de calcaire 0/31,5 soigneusement compacté par couches successives de 0,20m jusqu'au niveau du terrain existant.
- la réalisation des couches d'assise et de roulement est prévue dans le marché de la commune.
- le raccordement du réseau neuf sur les canalisations ou la vanne existante sera exécuté par le fermier au frais de l'entrepreneur. Il comprendra les tés, les colliers, les brides de prise en charge, les réductions, coudes, manchons, plaques pleines et toutes sujétions de réalisation,
- la mise en place et la fourniture de grillage avertisseur.

1.3.1.1 Canalisation Ø 150 mm

Le mètre linéaire :

1.3.1.2 Canalisation Ø 80 mm

Le mètre linéaire :

1.3.2 RACCORDEMENT EXISTANT

Le raccordement du réseau neuf sur les canalisations ou la vanne existante sera exécuté par tous les moyens adaptés. Il comprendra les tés, les colliers, brides de prise en charge, réductions, coudes, manchons, plaques pleines et toutes sujétions de réalisation.

Toutes les pièces de raccordement seront fournies par l'entreprise, le service gestionnaire du réseau d'eau potable assurera les raccordements dont la main-d'œuvre sera à la charge de l'entrepreneur selon le bordereau de prix annexé au contrat d'affermage.

1.3.2.1 Diamètre Ø 160 mm

L'Unité :

1.3.2.2 Diamètre Ø 100 mm

L'Unité :

1.3.2.3 Diamètre Ø 60 mm

L'Unité :

1.3.3 VANNE D'ISOLEMENT

Fourniture et pose de robinet vanne en fonte ductile à entraînement direct par clé à béquille, y compris manchon, tige de manœuvre, tube allonge, chapeau d'ordonnance, clé à béquille, joints, tête mobile cylindrique et toutes sujétions de pose, de réglage et d'adaptation.

1.3.3.1 Vanne Ø 150 mm

L'Unité :

1.3.3.2 Vanne Ø 80 mm

L'Unité :

1.3.4 PLAQUE PLEINE Ø 60 mm

Ce prix rémunère la fourniture et pose d'une plaque pleine sur canalisation existante.

Cette prestation comprend :

- Le terrassement de fouille en tranchée idem 1.3.1
- Le chargement et évacuation des déblais idem 1.3.1
- Le dressement des fonds et des parois idem 1.3.1
- Le lit de pose idem 1.3.1
- La découpe de la canalisation existante, la fourniture de toutes les pièces nécessaires et la pose de la plaque pleine par le service gestionnaire du réseau d'eau potable dont la main d'œuvre sera à la charge de l'entrepreneur selon le bordereau de prix annexé au contrat d'affermage
- Le remblaiement et le revêtement final idem 1.3.1

L'Unité :

1.3.5 REPRISE DE BRANCHEMENT

Les anciens branchements individuels seront remplacés à neuf, cette prestation comprend :

- le terrassement de fouille en tranchée idem 1.3.1
- le chargement et évacuation des déblais idem 1.3.1
- le dressement des fonds et des parois idem 1.3.1
- le lit de pose idem 1.3.1
- la canalisation polyéthylène Ø32 et le fourreau de protection étanche
- le remblaiement idem 1.3.1
- la bride de prise en charge
- le robinet de branchement en fonte avec chapeau d'ordonnance, net fileté pour collier, raccord mécanique pour tuyau PVC, tabernacle et tube, allonge en PVC, tête mobile carrée, joints, coupes, calage, percement éventuel de maçonnerie de toutes sujétions de raccordement
- la fourniture et pose éventuelle d'un réducteur de pression
- la reprise de branchement sur installation existante, jusqu'au compteur, compris brides, joints, manchettes, réduction et toutes sujétions. Le Service des Eaux assurera les raccordements dont la main d'œuvre sera à la charge de l'entrepreneur
- lorsque le compteur n'est pas situé en limite de domaine public, celui-ci sera déplacé dans un regard de comptage incongelable (compté d'autre part) en limite de domaine public. Si la création de ce regard n'est pas possible, le compteur sera équipé d'un système de radio relève
- le revêtement final identique à l'existant idem 1.3.1

L'Unité :

1.3.6 REGARD DE COMPTAGE INCONGELABLE

Fourniture et pose d'un regard de comptage incongelable conforme aux normes en vigueur sur branchement d'eau potable défini au § 1.3.5.

L'Unité :

1.3.7 POTEAU INCENDIE

Pose d'un poteau d'incendie en fonte ductile de type ATLAS Plus, renversable de chez Pont-à-Mousson ou similaire, Ø100 comprenant :

- terrassement de fouille en tranchée, profondeur moyenne 1,20m par rapport au sol fini
- chargement et évacuation des déblais à la décharge publique, compris droit de décharge
- dressement du fond et des parois
- mise en place d'un lit de pose en sable d'une épaisseur minimale de 0,10m réglé selon la pente
- pose d'une canalisation en fonte ductile Ø100, standard, compris joints spéciaux, coudes et toutes sujétions
- vanne d'arrêt Ø100 définie au § 1.3.3
- des tés et des coudes seront mis en place sur la conduite décrite ci-avant, afin d'assurer les raccordements et le maillage du réseau à créer. Il en sera posé autant que nécessaire pour un fonctionnement normal du réseau. Cette prestation comprend toutes les sujétions dues à l'encombrement du sous-sol, notamment pour passage sous tuyau, câble, etc...

- clapet, socle, corps carré, volant de manœuvre, il sera équipé d'une prise frontale de 100 et de 2 prises latérales de 65
- remblaiement en sable jusqu'à 15cm au-dessus de la génératrice supérieure puis en tout-venant de calcaire 0/40 soigneusement compacté par couches successives de 0,20m jusqu'au niveau du fond de forme de la chaussée
- réalisation des couches d'assises et de roulement identique à l'existant. Pour les reconstitutions en engazonnement, semis de printemps à prévoir.

A chaque fois que cela sera possible, la conduite à poser sera mise en lieu et place de la conduite existante qui sera supprimée.

L'Unité :

1.3.8 ESSAI DE PRESSION ET MISE EN SERVICE

Les essais seront réalisés en fouille ouverte, la canalisation sera soigneusement maintenue par des cavaliers, tous les joints seront dégagés.

La mise en eau se fera progressivement en évitant les coups de bélier et en assurant une purge correcte de l'air.

Une pression d'épreuve sera appliquée dans chaque tronçon pendant une durée de 30 minutes. Elle sera égale à la pression augmentée de 50% sans être inférieure à 8 bars. Aucune diminution de pression supérieure à 0,2 bars ne devra être constatée.

Les fouilles seront remblayées après essai concluant et sur accord du maître d'œuvre.

Une désinfection de la canalisation, suivie d'analyses de potabilité sera réalisée avant la mise en service de l'ensemble du réseau créé, sous contrôle du Service des Eaux.

L'Unité :

